DELIBERATION N° 36

Projet "être parents aux Dieppe"

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents :31
Nombre de votants :21

LE 4 JUILLET DEUX MILLE TREIZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 26 juin 2013 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 4 à la question n° 5 et de la question n° 7 à la question n° 66), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (de la question n° 3 à la question n° 60), Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard (à partir de la question n° 3), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n° 3), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, M. LEVASSEUR Thierry (de la question n° 4 à la question n° 5 et de la question n° 7 à la question n° 66), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n° 3), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 3 et à la question n° 6), M. ELOY Frédéric (de la question n° 1 à la question n° 2 et de la question n° 61 à la question n° 66), Mme LEGRAS Liliane, M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 2), Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 1 à la question n° 2), M. LEVASSEUR Thierry (de la question n° 1 à la question n° 3 et à la question n° 6), Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, Mme OUVRY Annie (de la question n° 1 à la question n° 2).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme DELANDRE Béatrice à M. PAJOT Mickaël, M. ELOY Frédéric à Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle (de la question n° 61 à la question n° 66), Mme LEGRAS Liliane à M. CUVILLIEZ Christian, M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 3 et à la question n° 6), Mme EMO Céline à M. BREBION Bernard (de la question n° 3 à la question n° 66), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, Mme SANOKO Barkissa à Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 4 à la question n° 5 et de la question ° 7 à la question n° 66), M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

…/…

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose que dans le cadre de la coopération franco-canadienne avec Dieppe Canada, le groupe « reparentalisation » du Foyer Duquesne, prépare le départ au Canada de 7 à 10 parents, pour permettre d'échanger sur les pratiques parentales, de les comparer, de les analyser et de s'apporter mutuellement des idées, des réflexions...

« Reparentalisation » est né en 1994 à l'initiative d'intervenants sociaux du quartier du Val Druel, constatant des difficultés rencontrées par certains parents dans l'éducation de leurs enfants. L'objectif est de revaloriser les rôles et places des parents ainsi que de créer de la communication sociale entre les parents désemparés.

L'idée de ce projet fait écho aux commémorations du 70ème anniversaire du 19 août et de la volonté des deux Dieppe de créer des ponts et de renforcer les liens. Lors de ce séjour, des rencontres avec des structures telles que l'hôpital, les institutions de protection de l'enfance, des associations… sont envisagées pour mieux appréhender les politiques d'aides et d'accompagnement à la parentalité au Canada.

De plus, les premiers contacts avec les familles canadiennes ont fait apparaître le plaisir commun de se rencontrer. Depuis, des échanges réguliers permettent et facilitent l'organisation de ce départ envisagé la deuxième quinzaine de juillet.

Afin de rendre possible ce voyage, le groupe de parents s'est vivement mobilisé en multipliant les actions pour récolter des fonds (marché, vente, animations en lien avec d'autres associations...) et en sollicitant le soutien de fondations. Le coût total du projet s'élève à 14 460 €, et pour le clôturer, il est demandé à la Ville une participation financière à hauteur de 4 000 €.

Considérant les avis des commissions n° 1 du 24 juin 2013 et n° 2 du 25 juin 2013,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000 € à l'association "Foyer Duquesne".

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions ci-dessus, par :**

- **21 voix « pour » : Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe des Elus Indépendants de Gauche, M. Jacques BOUDIER - Conseiller indépendant «Verts »,**
- **18 « abstentions » : Le Groupe Dieppe Ensemble, Groupe Dieppe-A-Venir, M. CHAUVIERE Jean-Claude - Conseiller indépendant, Groupe des Elus Centristes.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire